Mars 2025

Capacités techniques et financières du projet de parc éolien de Cuq Serviès II (PJ N°47)

DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

Département : Tarn (81)

Communes : Cuq et Serviès

Tome 6 du Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale

Maître d'ouvrage

CPENR de Cuq et Servies II
2 rue du Libre Échange CS 95893
31506 Toulouse Cedex 5

Étude réalisée par

ENCIS Environnement
90 rue Buck Clayton
87100 LIMOGES

Table des matières

Préambule **3**
1 Présentation du demandeur **3**
1.1 Identification du demandeur **3**
1.1.1 Identification du demandeur 3
1.1.2 Identification du signataire 3
1.1.3 Structure juridique 3
1.1.4 Comptes annuels des trois dernières années 3
1.2 Historique et activités d'ABO Energy Groupe **4**
2 Capacités techniques **6**
2.1 Développement de projets éoliens **6**
2.2 Maîtrise d'œuvre de parcs éoliens **7**
2.3 Exploitation et maintenance : moyens de suivi, de surveillance et d'intervention prévues **8**
2.4 Références **8**
3 Capacités financières **10**
3.1.1 Financement du parc éolien 10
3.1.2 Assurance 11
Annexe 1 : Extrait K-Bis **13**
Annexe 2 : Bilans sommaires et comptes de résultat de 2021, 2022, 2023 ... **15**
Annexe 3 : Références des parcs éoliens raccordés par ABO Energy Groupe (décembre 2023) **17**
Annexe 4 : Lettre d'engagement d'ABO Energy France et d'ABO Energy Allemagne **23**

Préambule

Le site du projet éolien de Cuq Serviès II est concerné par l'exploitation actuel d'un parc éolien de la société Ferme éolienne de Cuq Serviès. Le présent projet constitue un renouvellement du parc éolien actuellement en exploitation. Ce renouvèlement est porté par une société autre que celle qui exploite le parc actuel, à savoir la CPENR de Cuq Serviès II. Pour ce faire, la CPENR de Cuq Serviès II a l'accord de la Ferme éolienne de Cuq Serviès (voir document « CuqServiesII_3_JustificatifsMaitriseFoncière-PLI-CONFIDENTIEL »).

1 Présentation du demandeur

1.1 Identification du demandeur

Le demandeur est la société « Centrale de Production d'Energies Renouvelables de Cuq Servies II » (CPENR de Cuq Serviès II), filiale à 100 % d'ABO Energy KGaA.

En tant qu'exploitant du projet de parc éolien, la société « Centrale de Production d'Energies Renouvelables de Cuq Serviès II » porte l'ensemble des demandes qui seront nécessaires à la construction et à l'exploitation des installations, y compris l'autorisation environnementale.

À ce titre, la société CPENR de Cuq Serviès II » présente l'ensemble des capacités techniques et financières nécessaires à l'exploitation et au démantèlement du parc éolien et bénéficie de l'ensemble des compétences et capacités requises pour la construction, l'exploitation et le démantèlement du parc éolien de Cuq Serviès II.

Conformément aux dispositions de l'article D181-15-2 et L181-27 du code de l'environnement, compte tenu des particularités des projets de parc éolien, et dans la mesure où les capacités techniques et financières dont la société pétitionnaire dispose ne sont pas encore constituées, les modalités prévues pour les établir sont présentées ci-après.

1.1.1 Identification du demandeur

Demandeur	SAS « Centrale de Production d'Energies Renouvelables de Cuq Serviès II »
Forme juridique	Société par Actions Simplifiées (SAS)
Capital	100,00 €
Siège social	1 rue de la Soufflerie, 31500 TOULOUSE
Activité	Exploiter une centrale éolienne de production d'électricité
N° Registre du Commerce et des Sociétés	932 656 762 RCS Toulouse
N° SIRET	932 656 762 00014
Code APE	3511A / Production d'électricité

Tableau 1 : Référence administrative de la SAS « Centrale de Production d'Energies Renouvelables de Cuq Serviès II »

1.1.2 Identification du signataire

Signataire	CPENR de Cuq Serviès II
Nom	BESSIERE
Prénom	Patrick
Nationalité	Française
Qualité	Gérant de ABO Energy France SARL, elle-même présidente de CPENR de Cuq Serviès II

Tableau 2 : Référence de signataire pouvant engager le demandeur

1.1.3 Structure juridique

La présidence de la société CPENR de Cuq Serviès II est assurée par ABO Energy France SARL, elle-même filiale à 100 % d'ABO Energy KGaA, société en commandite par actions de droit allemand. ABO Energy KGaA et ses filiales, dont ABO Energy France SARL, seront ci-après nommées le groupe ABO Energy Groupe. La société pétitionnaire fait donc partie d'un groupe, ce qui lui permet de bénéficier de l'ensemble des compétences et moyens techniques et financiers de chacun.

Sur le marché français, ABO Energy France conclut des contrats intra-groupes concernant des prestations techniques et financières avec les filiales d'ABO Energy Allemagne situées sur le territoire français. Les risques techniques et financiers des filiales d'ABO Energy Allemagne sont ainsi supportés par la maison mère, ABO Energy Allemagne.

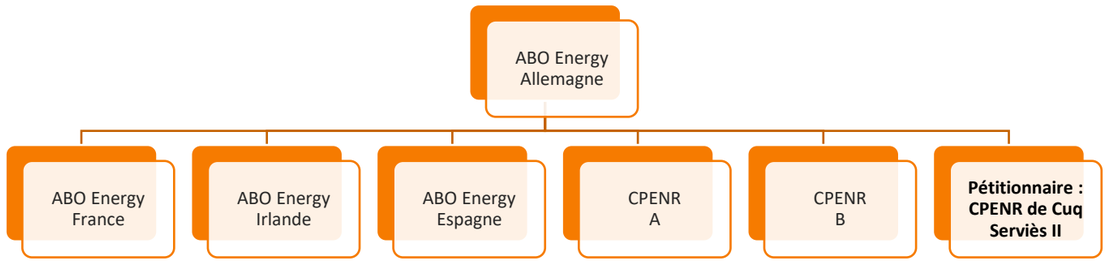

Figure 1 : Structure simplifiée d'ABO Energy Groupe (Source : ABO Energy)

1.1.4 Comptes annuels des trois dernières années

Les bilans et les comptes consolidés d'ABO Energy Groupe sont présentés en annexe. Ils permettent de constater la bonne santé financière du groupe.

Dans les comptes consolidés, on constate que le Groupe dispose quant à lui de fonds propres de plus de 190 millions d'euros à fin 2023 après réalisation d'un bénéfice net après impôts de plus de 27 millions d'euros.

Cf. Annexe 2 : Bilans sommaires et comptes de résultat de 2021, 2022 et 2023

1.2 Historique et activités d'ABO Energy Groupe

Fondé en Allemagne en 1996, le groupe ABO porte les initiales de ses fondateurs (Jochen Ahn et Matthias Bockholt) qui ont associé leurs compétences et convictions au profit du développement d'énergies renouvelables. Jusqu'au printemps 2024, le groupe et ses filiales portent le nom d'ABO Wind du fait d'une spécialisation dans l'éolien puis, du fait de la diversification du portefeuille de projets en développement (notamment photovoltaïques, agrivoltaïques, stockage, H2), la société et le groupe ABO Wind sont devenus ABO Energy au printemps 2024.Conscients du potentiel qu'offre le territoire français, la filiale française a été créée en 2002 avec aujourd'hui des bureaux à Toulouse (siège social), Orléans, Nantes et Lyon.

Le groupe est indépendant vis à vis :

- des fournisseurs ;
- de tous les intervenants du secteur (banquiers, grands groupes de production d'électricité).

Le groupe se développe sur fonds propres. Ses bénéfices sont investis dans le développement de ses projets.

Le groupe ABO Energy est une entreprise internationale mais reste une PME à dimension humaine et indépendante de grands groupes, ce qui lui permet de développer un éolien proche des exigences des territoires. Son but est le développement d'un éolien local, adapté au territoire et faisant l'objet d'une étroite concertation avec les élus et les habitants. Son implication pour l'actionnariat local est le gage d'un réel développement durable.

Fin 2023, ABO Energy Groupe a raccordé au cumul au réseau un ensemble de parcs éoliens, de centrales biomasse et solaires mais également de solutions de stockage représentant une puissance nominale totale de 2 560,95 MW. Grâce à son expérience, à sa présence anticipée sur le marché, à sa prudence ainsi qu'à une approche favorisant le partenariat local, ABO Energy Groupe a su se positionner et continue raisonnablement sa croissance. Fin 2023, plus de 1 200 collaborateurs sont actifs au sein d'ABO Energy Groupe, dont 180 en France. Le développement de projets a permis de raccorder 416 MW d'électricité propre. ABO Energy travaille sur un portefeuille de plus de 1 600 MW de projets éoliens et photovoltaïques en développement en France.

Figure 2 : Présence internationale de la société ABO Energy en décembre 2023, (Source : ABO Energy)

Figure 3 : ABO Energy Groupe en 2022 (Source : ABO Energy)

Les capacités techniques et financières de la CPENR de Cuq Serviès II lui sont mises à disposition par ABO Energy France dans le cadre d'une structure contractuelle par laquelle la CPENR de Cuq Serviès II missionne ABO Energy France pour effectuer, pour son compte, toutes les opérations nécessaires à la construction, à l'exploitation et au démantèlement du parc éolien.

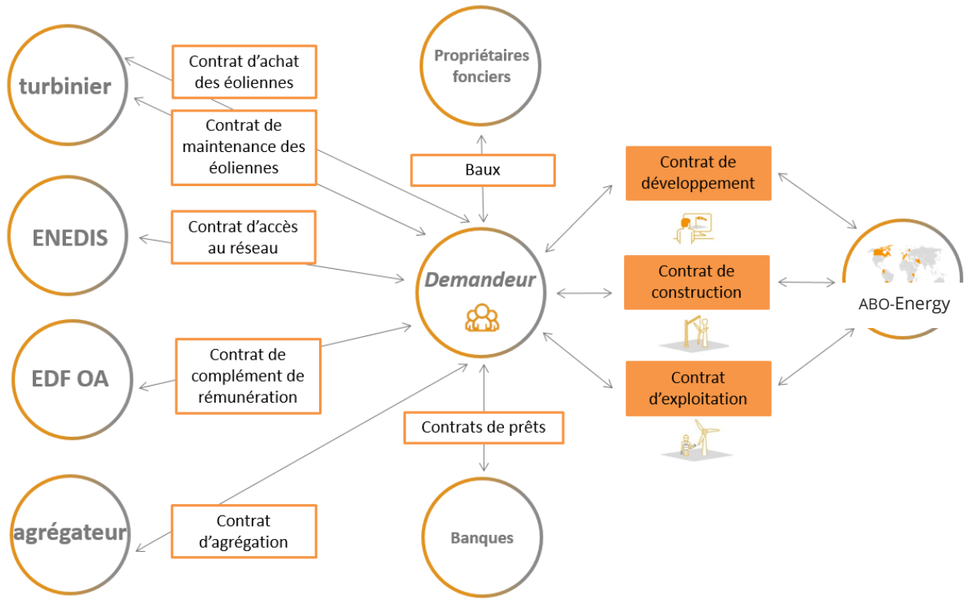

Figure 4 : Schéma de l'articulation contractuelle du demandeur (Source : ABO Energy)

2 Capacités techniques

Les équipes d'ABO Energy France sont constituées de professionnels experts formés dans tous les domaines nécessaires à la création et à l'exploitation de parcs éoliens. Certaines compétences pointues sont centralisées auprès d'ABO Energy Allemagne et sont mises à disposition d'ABO Energy France et donc du demandeur par l'intermédiaire des contrats intra-groupes. Ceci concerne par exemple la négociation des contrats d'achats des éoliennes ou encore le calcul des prévisions de production des parcs en développement à partir de la modélisation des études de vent. Cette centralisation permet d'atteindre un **niveau de compétence et d'expertise le plus élevé**.

Pour le compte de ses filiales, ABO Energy réalise l'ensemble des étapes d'un projet éolien :

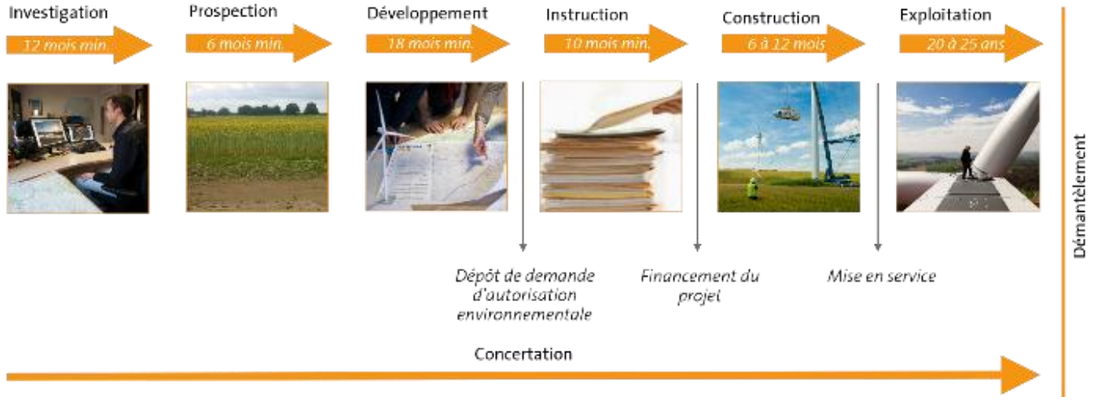

Figure 5 : Étapes d'un projet éolien (Source : ABO Energy)

2.1 Développement de projets éoliens

Les différents services d'ABO Energy conjuguent leurs compétences pour réaliser des projets éoliens en adéquation avec les exigences règlementaires, environnementales, économiques et sociales.

Les responsables de projets du service « Développement de projets » d'ABO Energy France **développent les projets de parcs éoliens de A à Z**.

Chaque responsable de projet gère un portefeuille de projets et assure la **coordination de l'ensemble des acteurs** impliqués dans chaque projet. Il est le contact privilégié des élus, des administrations et des bureaux d'étude externes comme des experts internes.

Ses principales missions sont les suivantes :

- l'identification de sites adaptés ;
- les contacts locaux (élus, propriétaires et exploitants, riverains, administrations, etc.) ;
- la coordination des études réglementaires en s'attachant les compétences de bureaux d'études reconnus ;
- le suivi des études de faisabilité technique (vent, accès, raccordement électrique) et économique ;
- le montage des dossiers de demande d'autorisation administrative.

Cartographie

La cartographie est un aspect important du développement de projets. C'est **l'outil indispensable pour l'identification de sites propices** au développement de l'éolien, puis **pour la communication autour du projet**, que ce soit à destination des élus, des riverains ou de l'administration.

Les responsables de projets sont formés à la réalisation de cartes sous le logiciel QGis, afin de présenter les enjeux (contraintes, servitudes, etc.) liés à tout projet éolien.

Détermination du potentiel éolien

ABO Energy Groupe dispose en Allemagne d'un service d'expertise interne composé de spécialistes qui assurent l'ensemble des études techniques nécessaires à une première détermination fiable du gisement éolien d'un site. Cette évaluation interne est confirmée par la suite par a minima deux études effectuées par des tiers experts. Les étapes d'analyse du gisement de vent sont :

- pré-analyse à partir des données de vent Météo France, des mâts de mesure à proximité et des données de vent récoltées par le parc en exploitation sur le site ;
- réalisation d'une campagne de mesure de vent à l'aide d'un LIDAR installée pendant 6 mois environ sur site. Une analyse complémentaire plus longue va être réalisé, de la même manière à l'aide d'un LIDAR ;
- analyse et corrélation des données de vent recueillies ;
- détermination du potentiel éolien du site ;
- sélection du type d'éolienne le mieux adapté et optimisation de leur implantation en fonction des contraintes du site ;
- confrontation des analyses internes avec les études de tiers experts ;
- la particularité de ce projet est qu'il consiste en un remplacement des éoliennes existantes, ainsi le gisement de vent est connu depuis longtemps. Des données supplémentaires sont ainsi à disposition pour assurer une exactitude peut être plus précise.

Veille juridique

Les évolutions régulières de la législation relative à l'énergie éolienne nécessitent une veille juridique permanente.

L'organisation d'ABO Energy France, son implication dans la filière éolienne au niveau national, sa forte communication interne transversale et la responsabilisation de l'ensemble de l'équipe du pôle développement permet à chacun de se tenir informé immédiatement de toute évolution juridique et d'éventuelles conséquences sur les projets.

ABO Energy France dispose d'un service juridique qui vient en soutien des responsables de projets. Le cas échéant, un contact privilégié avec des avocats, experts, fiscalistes avec lesquels la société ABO Energy travaille, permet de soutenir le projet en cas de procédure à l'encontre de l'une de ses autorisations.

Communication et concertation

Transparence, concertation et information sont indispensables pour l'acceptation et la compréhension du projet éolien et sont des valeurs portées haut par ABO Energy.

C'est pourquoi, très tôt dans le développement du projet, ABO Energy associe les élus locaux et informe les riverains du projet via des **outils et supports de communication** propres à chaque projet : panneau d'information au pied du mât de mesure de vent, permanences publiques d'information, bulletins d'information, page internet, rendez-vous particuliers, etc.

Les moyens de diffuser de l'information et d'aller à la rencontre des utilisateurs du territoire (agriculteurs, riverains, commerces, etc.) sont tout particulièrement coordonnés avec les élus locaux pour être adaptés au contexte local et efficaces sur le territoire.

Pour cela, ABO Energy France s'appuie sur la compétence et la connaissance de son service communication qui vient en soutien des responsables de projets. Ce service intervient sur tous les projets en France, permettant ainsi d'avoir une bonne connaissance des territoires et des enjeux particuliers à l'échelle d'un projet éolien.

2.2 Maîtrise d'œuvre de parcs éoliens

Avec 41 parcs éoliens construits et raccordés en France depuis 2004, représentant un total de 416 MW au 1er janvier 2024, le service « Construction et raccordement au réseau électrique » possède une grande expertise et expérience, sur tous modèles d'éoliennes confondus, sur différentes typologies de sites (moyenne montagne, milieu forestier, milieu bocager, plaines agricoles, etc.). ABO Energy France réalise toutes les prestations nécessaires pour réaliser les infrastructures du parc éolien, coordonner le montage des éoliennes et le raccordement au réseau de distribution.

Ces prestations sont réalisées dans le cadre d'un contrat de prestation de construction entre ABO Energy France et la CPENR de Cuq Serviès II.

La construction et le raccordement au réseau électrique d'un parc éolien s'articulent autour de trois pôles de compétences qui sont mises à disposition des projets durant ses différentes phases d'avancement.

De l'assistance technique à la conception des parcs

Une équipe de **dessinateurs-projeteurs** apporte son assistance lors de la conception des parcs éoliens afin de prendre en compte les contraintes de construction liées aux sites étudiés, de limiter les impacts environnementaux et de répondre aux exigences techniques des turbiniers en matière d'infrastructure et de sécurité notamment.

Cette assistance commence par la visite du site et de la validation des accès possibles, en particulier pour les convois qui viendront acheminer les éoliennes. Elle est organisée très en amont de la phase de développement des projets. Elle se conclut par la réalisation de plans qui détaillent l'infrastructure de transport et de grutage à construire. Ces plans sont établis sur la base de relevés topographiques très précis réalisés par des géomètres-experts. Pour mener à bien leur mission, les dessinateurs-projeteurs s'appuient sur des outils informatiques d'aide à la conception (Autocad, Covadis, Autotrack). L'emploi de ces outils permet une optimisation du dimensionnement de l'infrastructure et contribue donc à la limitation des impacts lors de la phase de construction des parcs (emprises des ouvrages, mouvements de terre, coupe d'arbres, imperméabilisation des surfaces, etc.).

Les plans sont ensuite communiqués aux différents bureaux d'études missionnés sur le dossier, notamment pour la réalisation des plans réglementaires de la demande d'autorisation environnementale.

La construction de parcs éoliens

La construction des parcs éoliens débute par l'organisation d'une campagne de sondages géotechniques et hydrogéologiques. L'interprétation de ces sondages par des bureaux d'études spécialisés permet le dimensionnement des massifs de fondations des éoliennes, de l'infrastructure de transport et de grutage. Ces dimensionnements sont spécifiques à chaque site et sont conduits selon les règlements techniques en vigueur (Eurocodes, Recommandations du Comité Français de Mécanique des Sols spécifiques aux éoliennes, etc.).

Ensuite, la construction d'un parc éolien se décompose en plusieurs grandes phases :

- les emprises nécessaires au projet sont préalablement délimitées par une opération de bornage ;
- la construction des voies d'accès et des plateformes de grutage matérialise, sur le terrain, le réel démarrage du chantier ;
- la stabilité des éoliennes est garantie par la construction d'un massif de fondation en béton armé. Ce dernier repose sur le sol qui aura été préalablement renforcé si ses caractéristiques mécaniques sont jugées insuffisantes au regard des contraintes imposées par les éoliennes ;
- l'énergie électrique produite par les éoliennes transite par des réseaux (réseaux inter-éoliens privés) jusqu'au poste de livraison qui constitue l'interface avec le réseau public de raccordement concerné. Ces réseaux comportent également les équipements de communication nécessaires au pilotage à distance des parcs éoliens ;
- le transport, le montage et la mise en service des éoliennes constituent la dernière phase qui nécessite l'intervention d'opérateurs très spécialisés.

Le pôle « construction des parcs » d'ABO Energy est constitué **d'ingénieurs expérimentés en géotechniques et en génie civil**. Leur travail est celui d'un Maître d'Œuvre. En collaboration avec les ingénieurs du pôle « Raccordement au réseau électrique », ils gèrent la consultation des entreprises jusqu'à la conclusion des marchés de travaux, dirigent l'exécution de ces derniers et prononcent la réception des ouvrages. Lors du déroulement des chantiers, ces personnes sont également garantes du respect des règles de sécurité et de protection de la santé des travailleurs.

Raccordement électrique

ABO Energy France dispose d'un service spécialisé en raccordement électrique des parcs éoliens qui se compose **d'ingénieurs spécialisés en électrotechnique**.

Lors de la phase de développement des projets, ces derniers étudient les possibilités de raccordement en fonction des capacités évolutives des réseaux électriques de distribution (réseaux dont la tension est inférieure à 20 kV gérés par ENEDIS ou par des Régies locales) et/ou de transport (réseaux dont la tension est supérieure à 20 kV géré par RTE).

Le raccordement d'un parc éolien nécessite la réalisation d'une extension de réseau dont la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre sont gérées par le gestionnaire de réseaux concerné. Lors de la phase de construction des parcs, le service spécialisé en raccordement électrique gère la mise en place du dispositif contractuel entre la société de projet et ce gestionnaire de réseaux. Dans le cadre de ce projet consistant en le remplacement des éoliennes existantes par de nouvelles éoliennes, nos ingénieurs ont pour mission d'étudier les hypothèses les plus pertinentes entre capacité disponible du réseau existant, potentiel d'injection supplémentaire avec réemploi de l'existant du parc et potentiel de production du projet renouvelé afin de trouver un juste équilibre.

Dans la mesure du possible, dans le cadre d'un projet de renouvellement, nous attachons une grande importance à réemployer les ouvrages existants tout en les modernisant pour une meilleure surveillance et un pilotage plus performant des installations.

Enfin, ce service gère pour le compte du demandeur, par l'intermédiaire du contrat de construction, toutes les formalités administratives relatives à la commercialisation de l'électricité. Il contracte un contrat d'achat avec l'acheteur obligé avec éventuellement un complément de rémunération, issu ou non d'une procédure d'appel d'offres et un contrat d'agrégation pour la mise sur le marché de l'électricité produite.

2.3 Exploitation et maintenance : moyens de suivi, de surveillance et d'intervention prévues

ABO Energy France dispose d'un service « Exploitation » assurant l'exploitation **financière et technique** pour le compte de la CPENR de Cuq Serviès II dans le respect des normes règlementaires. Ces prestations sont réalisées dans le cadre d'un contrat de prestation d'exploitation entre ABO Energy France et la CPENR de Cuq Serviès II.

Exploitation technique

L'équipe « Exploitation technique » d'ABO Energy France veille au bon fonctionnement des éoliennes et garantit la sécurité du parc éolien. Avant la mise en service du parc éolien, des essais d'arrêts et d'arrêts d'urgence des éoliennes sont réalisés, selon les normes ICPE. Des panneaux d'informations sont réalisés et posés sur le chemin d'accès de chaque éolienne avec des consignes de sécurité. L'entretien du site est également réalisé : l'entretien des espaces verts, des routes et des plateformes est confié à une entreprise locale. Notre équipe attache une attention particulière au fonctionnement optimum des éoliennes, elle agit donc en **préventif** et si cela est nécessaire en **curatif**.

En **préventif**, la maintenance contribue à améliorer la fiabilité des équipements (sécurité des tiers et des biens) et la qualité de la production (en l'absence de panne subie). Le bon fonctionnement des éoliennes permet d'améliorer la performance de celles-ci et éviter les arrêts.

En **curatif**, la maintenance permet de veiller au bon fonctionnement du parc éolien, en assurant un suivi permanent des éoliennes pour garantir leur niveau de performance tant sur le plan de la production électrique (disponibilité, courbe de puissance, etc.) que sur les aspects liés à la sécurité des installations et des tiers (défaillance de système, surchauffe, etc.).

Concomitamment à la conclusion du contrat d'achat des éoliennes, la société CPENR de Cuq Serviès II conclut un contrat de maintenance avec le constructeur pour assurer la maintenance du parc. Ce contrat de maintenance comprend une garantie de disponibilité technique du parc et inclut plusieurs autres prestations.

L'exploitation du parc s'opère donc quotidiennement par un ensemble de moyens allant du référent local présent sur site, à distance via la télégestion et grâce au service d'astreinte 24/7.

Cf. Description du projet

Exploitation financière et administrative

De manière générale, ABO Energy France sera en charge de l'ensemble des tâches clés de l'exploitation du parc éolien de Cuq Serviès II dans le cadre du contrat d'exploitation. Ses missions seront alors :

- gérer les relations avec les propriétaires fonciers des parcelles sur lesquelles le parc éolien est construit ;
- gérer, le cas échéant, les perturbations TV et téléphoniques générées par l'implantation du parc ;
- gérer, le cas échéant, les problèmes acoustiques ;
- suivre les retombées fiscales, notamment en cas de pluralité de communes ;
- effectuer les suivis environnementaux tels qu'ils sont définis dans l'étude d'impact ou l'arrêté d'autorisation ;
- effectuer le suivi de la bonne exécution des mesures prévues ;
- fournir l'assistance pour procéder à l'ouverture et le suivi des cas d'assurance ;
- relever régulièrement le compteur de chaque éolienne et contrôler la fiabilité du relevé de compte de l'opérateur du réseau sur la base de ces données ;
- s'assurer de la conformité du parc éolien avec les obligations de l'exploitant au titre des contrats de raccordement au réseau et/ou d'injection conclus avec l'opérateur du réseau ;
- adapter la tension jusqu'à 20 kV en accord avec les attentes de l'opérateur du réseau ;
- faire procéder à l'inspection dans les délais réglementaires déterminés par les personnes qualifiées des extincteurs, équipements de levage, de sûreté et de santé ainsi que tout ascenseur ou échelle situé dans l'éolienne ;
- prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des personnes intervenantes du parc éolien ;
- organiser les démarches pour l'évacuation des déchets du parc éolien.

2.4 Références

Fin 2023, ABO Energy Groupe a raccordé au cumul au réseau un ensemble de parcs éoliens représentant une puissance nominale totale de 2 151,35 MW. Grâce à son expérience, à sa présence anticipée sur le marché, à sa prudence ainsi qu'à une approche favorisant le partenariat local, ABO Energy Groupe a su se positionner et continue raisonnablement sa croissance. L'ensemble des références d'ABO Energy Groupe est présenté en annexe.

Cf. Annexe 3 : Références des parcs éoliens raccordés par ABO Energy Groupe (déc 2023)

En France, 416 MW ont été raccordés, répartis dans 41 sociétés de projets conçues sur le même modèle que le pétitionnaire.

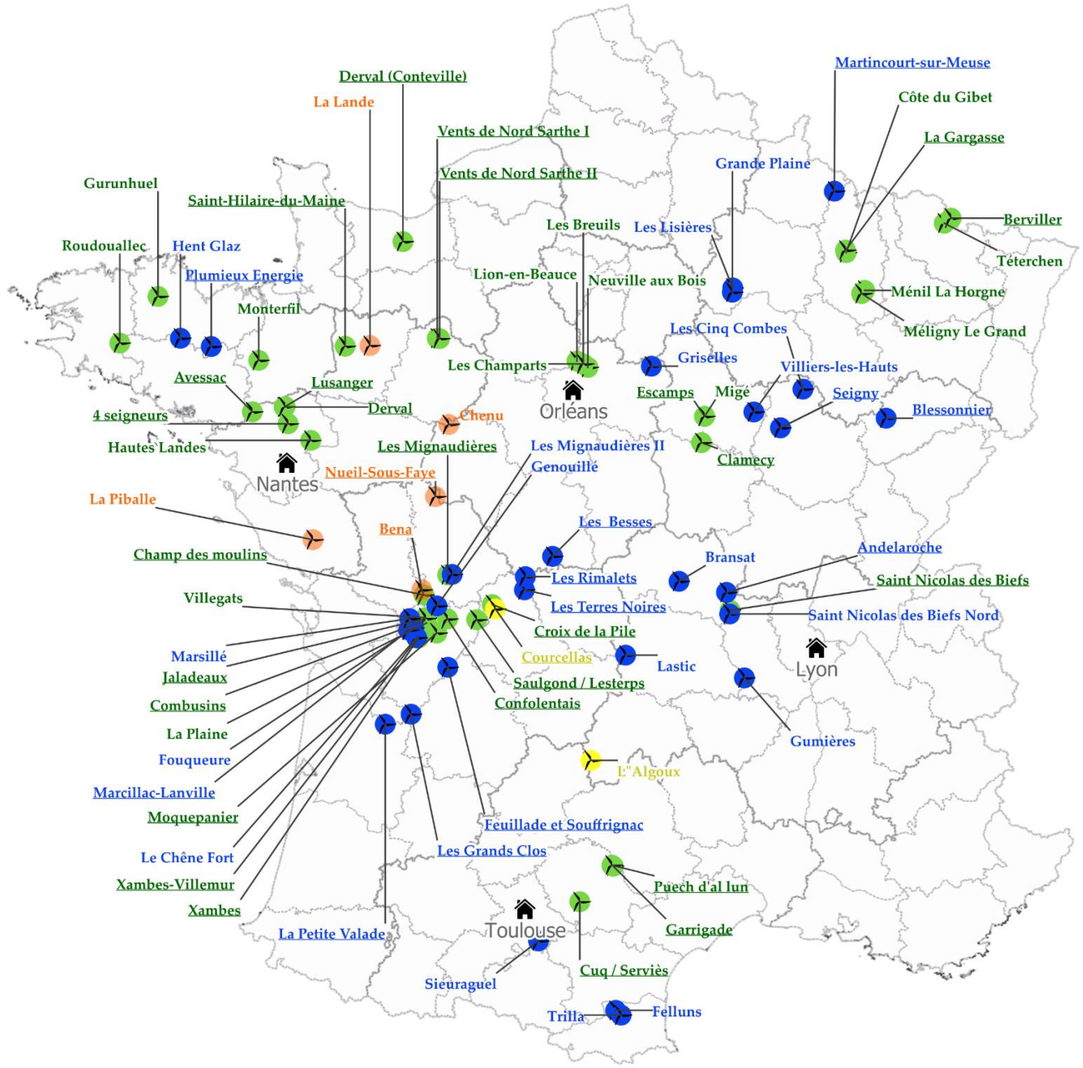

Statut des parcs et projets - MW

- Parcs en construction - 49
- Parcs en service - 416
- Projet purgés de tout recours - 20
- Projets en instruction - 603
- AGENCES ABO

Parcs et projets à finalité citoyenne

Carte 1 : Localisation des parcs éoliens développés par ABO Energy France (décembre 2023) (Source : ABO Energy)

3 Capacités financières

3.1.1 Financement du parc éolien

Capacités financières jusqu'à obtention des autorisations

Jusqu'à l'obtention des autorisations, ABO Energy France met à disposition de la société CPENR de Cuq Serviès II ses capacités financières dans le cadre en particulier de contrats de trésorerie intra-Groupe.

Capacités financières pour construire

Après obtention des autorisations, ABO Energy France fournira à la société CPENR de Cuq Serviès II les fonds nécessaires pour construire ses installations et les exploiter. Ces fonds pourront être constitués :

- d'un apport en fonds propres (capital et/ou apport en compte courant) ;
- d'un prêt bancaire.

On peut constater que, de manière habituelle, la construction des parcs éoliens s'effectue sur une base d'environ 20 % en fonds propres (soit environ 3 millions d'euros) et 80 % en prêt bancaire (soit environ 12 millions d'euros).

Le montant total d'investissement estimé à ce jour, en prenant en considération les hypothèses actuellement connues, sera d'environ 15 millions d'euros.

Cf. Tableau 3, page 12 : Plan d'affaires prévisionnel du projet de Cuq Serviès II

Apport en fonds propres

À l'obtention des autorisations sollicitées pour construire et exploiter le parc éolien, donc préalablement à la phase de construction, la CPENR de Cuq Serviès II procèdera à la levée de fonds propres. Ces apports seront réalisés par une augmentation des fonds propres de la CPENR de Cuq Serviès II, par une augmentation du capital social et en complément par des prêts d'associés.

Prêt bancaire

Concomitamment à la mise en œuvre des apports en fonds propres, la CPENR de Cuq Serviès II conclura un contrat de prêt en financement de projet auprès d'une banque de premier rang. Le financement sera basé sur la seule rentabilité du projet. La banque retenue effectuera une analyse poussée de la capacité du pétitionnaire à honorer ses engagements.

La banque confirme que, dans le cadre de ce type de projets, le pétitionnaire porte un risque de faillite et accepte un apport en fonds propres réduit – généralement de l'ordre de 20 % – en contrepartie de son apport de la dette.

Cf. Tableau 4, page 12 : Échéancier de la dette bancaire du projet de Cuq Serviès II

Pour autant, dans l'hypothèse où l'apport en fonds propres ou la conclusion d'un contrat de financement ne pourrait être conclu ou devait être retardé et, en toute hypothèse, s'agissant de l'apport des fonds propres nécessaires pour compléter le plan de financement de la construction du parc éolien, **la société exploitante bénéficie de l'engagement de ses actionnaires.**

Ainsi, la société ABO Energy KGaA, actionnaire de la société CPENR de Cuq Serviès II, s'engage à mettre à la disposition de la CPENR de Cuq Serviès II leurs capacités financières, lui permettant d'apporter les fonds propres complétant les fonds issus du contrat de prêt bancaire ou, en toute hypothèse, 100 % des fonds nécessaires à la construction de son projet en l'absence de financement bancaire. En effet, la surface financière d'ABO Energy Groupe, avec des fonds propres en 2023 d'environ 190 millions d'euros, suffit amplement pour apporter les fonds nécessaires pour la réalisation de la CPENR de Cuq Serviès II, évaluées à environ 3 millions d'euros.

La société exploitante bénéficiera donc bien de l'ensemble des capacités financières nécessaires à la construction de son parc éolien.

Cf. Annexe 4 : Lettre d'engagement d'ABO Energy France et d'ABO Energy Allemagne

Capacités financières pour exploiter

Après construction et mise en service du projet, les charges d'exploitation sont très faibles, par rapport à l'investissement initial, et restent prévisibles dans leur montant et dans leur récurrence. En effet, le vent, « matière première » indispensable pour permettre les recettes futures du pétitionnaire, est non seulement gratuit, mais également prévisible par des mesures sur site, corrélées à long terme. Il permet une vision très réaliste sur les chiffres d'affaires futurs du pétitionnaire, étant entendu que le vent, transformé en kWh par l'éolienne, est cédé sur le marché généralement grâce à un mécanisme de complément de rémunération fixé par l'État ce qui permet à l'exploitant de bénéficier in fine d'un prix d'achat de son productible stable et connu à l'avance.

La société CPENR de Cuq Serviès II bénéficiera en effet du mécanisme de complément de rémunération conformément à l'arrêté du 6 mai 2017 « fixant les conditions du complément de rémunération de l'électricité produite par les installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent, de 6 aérogénérateurs au maximum », ou à défaut selon le complément de rémunération proposé par la CPENR, lauréate d'un futur appel d'offres en vertu du 2° de l'article L311-12 du code de l'énergie. Dans l'autre cas, la vente de l'électricité est faite sur le marché sans complément de rémunération associé.

La CPENR de Cuq Serviès II couvrira ses charges d'exploitation par les recettes d'exploitation, et à défaut par le recours à ses actionnaires.

Le plan d'affaires prévisionnel tel que présenté (Cf. Tableau 3, page 12 : Plan d'affaires prévisionnel du projet de Cuq Serviès II) fait apparaître que les charges d'exploitation prévisionnelles annuelles estimées à 0,5 m€ seront couvertes par les recettes d'exploitations prévisionnelles estimées à 1,6 m€ par an. Les charges d'exploitations prévisionnelles étant tout particulièrement constituées des coûts des contrats de maintenance, contrat d'exploitation (Cf. paragraphe 2.3.) et contrats d'assurance.

La société exploitante bénéficie donc bien des capacités financières nécessaires à l'exploitation du parc éolien.

Capacités financières pour démanteler

Le provisionnement pour le démantèlement de l'installation, est à la charge du pétitionnaire et de sa société mère en cas de défaillance de la société fille. De plus, **dès la mise en service de l'installation**, le pétitionnaire enregistrera à son bilan une provision pour démantèlement permettant de couvrir les coûts futurs de démantèlement de l'installation. L'actif de contrepartie apparaîtra en tant que sous-compte de l'immobilisation corporelle et sera amorti sur la durée de vie de l'installation.

En complément, le pétitionnaire transmettra au préfet une garantie financière souscrite auprès d'un organisme financier de sorte à couvrir son engagement de démantèlement selon la réglementation en vigueur. Conformément à l'article R515-102 du Code de l'Environnement, la garantie sera apportée sous la forme d'un acte de cautionnement contracté auprès d'un établissement de crédit, d'une société de financement, d'une entreprise d'assurance ou d'une société de caution mutuelle, avec renonciation aux bénéfices de division et de discussion. Le montant garanti sera déterminé selon la formule de l'annexe I de l'arrêté du 26 août 2011 modifié, soit en date des présentes : 75 000 + 25 000 * (P-2), ou P est la puissance unitaire installée de l'aérogénérateur, en mégawatt (MW), et vaut donc 6 dans le cas du projet éolien de Cuq Serviès II. Ainsi le montant s'élèvera à **175 000 € par éolienne**, indexé selon les modalités de calcul indiquées à l'annexe II de l'arrêté du 26 août 2011 modifié.

Les garanties sont émises au bénéfice exclusif du Préfet qui peut donc les appeler sans avoir besoin de requérir l'accord de la CPENR de Cuq Serviès II. En cas de défaillance de la CPENR de Cuq Serviès II, le Préfet la met en demeure d'exécuter ses obligations de remise en état. Si elle ne satisfait pas à la mise en demeure, le Préfet peut actionner la garantie.

3.1.2 Assurance

La société CPENR de Cuq Serviès II souscrira, entre autres, un contrat d'assurance garantissant la **responsabilité civile** qu'elle peut encourir dans le cadre de son activité en cas de dommages causés aux tiers.

Les garanties seront accordées dans la limite de 5 000 000 €, par sinistre et par année d'assurance, pour l'ensemble des dommages corporels, matériels et immatériels confondus.

L'assurance prend effet dès la prise à bail des terrains et prend fin le jour de la réception-livraison des ouvrages pour ce qui est de l'assurance responsabilité civile en tant que Maître d'ouvrage.

Concernant l'assurance responsabilité civile en tant qu'exploitant, elle prend effet dès réception définitive de l'installation d'éoliennes ou, au plus tôt, dès la mise en service du contrat de complément de rémunération qui sera conclu avec EDF Obligation d'Achat.

Caractéristiques

CPENR de Cuq Serviès II	Nb éoliennes	Puissance installée	Productible P50 (pertes incluses)	Montant immobilisé	Montant immobilisé
Unité	unités	en MW	en heures éq.	en EUR/MW	en EUR
Parc	2	11,40	1 961	1 331 864	15 183 250

Tarif éolien estimé (€/MWh)	72,00
Coefficient L	0,70%
Taux	3,40%
Durée prêt (année)	19,00
% de fonds propres	33,67%
Taux IS	25,00%

Compte d'exploitation	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044	2045	2046	2047	Total
Chiffre d'affaires	1 609 589	1 620 856	1 632 202	1 643 627	1 655 133	1 666 719	1 678 386	1 690 134	1 701 965	1 713 879	1 725 876	1 737 957	1 750 123	1 762 374	1 774 711	1 787 134	1 799 643	1 812 241	1 824 927	1 837 701	**34 425 177**
Charges d'exploitation	-450 300	-460 657	-471 252	-482 091	-493 179	-504 522	-516 126	-527 997	-540 141	-552 564	-565 273	-578 274	-591 575	-605 181	-619 100	-633 339	-647 906	-662 808	-678 053	-693 648	**-11 273 985**
Montant des impôts et taxes hors IS	-113 733	-113 800	-113 868	-113 937	-114 007	-114 078	-114 150	-114 223	-114 296	-114 371	-114 447	-114 523	-114 601	-114 679	-114 759	-114 840	-114 922	-115 005	-115 089	-115 174	**-2 288 501**
Excédent brut d'exploitation	**1 045 556**	**1 046 399**	**1 047 082**	**1 047 599**	**1 047 947**	**1 048 119**	**1 048 110**	**1 047 915**	**1 047 528**	**1 046 944**	**1 046 157**	**1 045 160**	**1 043 948**	**1 042 514**	**1 040 851**	**1 038 954**	**1 036 816**	**1 034 428**	**1 031 786**	**1 028 880**	**20 862 691**
Dotations aux amortissements	-759 163	-759 163	-759 163	-759 163	-759 163	-759 163	-759 163	-759 163	-759 163	-759 163	-759 163	-759 163	-759 163	-759 163	-759 163	-759 163	-759 163	-759 163	-759 163	-759 163	**-15 183 250**
Provision pour démantèlement	-17 632	-17 632	-17 632	-17 632	-17 632	-17 632	-17 632	-17 632	-17 632	-17 632	-17 632	-17 632	-17 632	-17 632	-17 632	-17 632	-17 632	-17 632	-17 632	0	**-335 000**
Résultat d'exploitation	**268 762**	**269 605**	**270 288**	**270 805**	**271 152**	**271 324**	**271 316**	**271 121**	**270 734**	**270 150**	**269 363**	**268 366**	**267 154**	**265 720**	**264 057**	**262 160**	**260 022**	**257 634**	**254 991**	**269 717**	**5 344 441**
Résultat financier	-339 180	-322 932	-309 352	-298 230	-283 633	-268 536	-252 921	-236 771	-220 067	-202 790	-184 921	-166 439	-147 323	-127 552	-107 103	-85 953	-64 077	-41 452	-18 050	0	**-3 677 278**
Résultat courant avant IS	**-70 418**	**-53 327**	**-39 064**	**-27 424**	**-12 480**	**2 789**	**18 395**	**34 350**	**50 668**	**67 360**	**84 442**	**101 927**	**119 831**	**138 168**	**156 954**	**176 208**	**195 944**	**216 183**	**236 941**	**269 717**	**1 667 163**
Montant de l'impôt sur les sociétés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-13 822	-25 482	-29 958	-34 542	-39 239	-44 052	-48 986	-54 046	-59 235	-67 429	-416 791
Résultat net après impôt	**-70 418**	**-53 327**	**-39 064**	**-27 424**	**-12 480**	**2 789**	**18 395**	**34 350**	**50 668**	**67 360**	**70 620**	**76 445**	**89 873**	**103 626**	**117 716**	**132 156**	**146 958**	**162 137**	**177 706**	**202 288**	**1 250 372**
Capacité d'autofinancement	706 376	723 467	737 730	749 370	764 314	779 583	795 189	811 144	827 462	844 154	847 414	853 239	866 667	880 420	894 510	908 950	923 752	938 931	954 500	961 450	**16 768 622**
Flux de remboursement de dette	-384 745	-397 938	-411 583	-425 695	-440 292	-455 389	-471 004	-487 154	-503 858	-521 135	-539 004	-557 486	-576 602	-596 373	-616 822	-637 972	-659 848	-682 473	-705 875	0	**-10 071 250**
Flux de trésorerie disponible	**321 631**	**325 529**	**326 147**	**323 674**	**324 022**	**324 194**	**324 185**	**323 990**	**323 603**	**323 019**	**308 409**	**295 753**	**290 065**	**284 047**	**277 688**	**270 977**	**263 905**	**256 458**	**248 625**	**961 450**	**6 697 372**

Les charges d'exploitation comprennent l'ensemble des charges courantes encourues pendant la phase d'exploitation, notamment les loyers, les assurances, les frais de maintenance et de réparation, les coûts de gestion technique et administrative et les frais liés au respect des différentes obligations réglementaires comme, par exemple, la constitution des garanties pour démantèlement et les suivis environnementaux.

Tableau 3 : Plan d'affaires prévisionnel du projet de Cuq Serviès II

Le tarif éolien retenu dans le plan d'affaires prévisionnel est défini conformément aux conditions décrites en annexe de l'arrêté du 6 mai 2017 « fix*ant les conditions du complément de rémunération de l'électricité produite par les installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent, de 6 aérogénérateurs au maximum* », ou à défaut selon le complément de rémunération proposé par la CPENR de Cuq Serviès II, lauréate d'un futur appel d'offres.

Echéancier dette bancaire

Semestre 1	1	3	5	7	9	11	13	15	17	19	21	23	25	27	29	31	33	35	37
solde initial S1	10 071 250	9 686 505	9 288 567	8 876 984	8 451 289	8 010 997	7 555 608	7 084 604	6 597 449	6 093 591	5 572 456	5 033 451	4 475 965	3 899 363	3 302 990	2 686 168	2 048 196	1 388 348	705 875
Remboursements S1	-190 751	-197 292	-204 057	-211 054	-218 291	-225 776	-233 517	-241 524	-249 806	-258 371	-267 231	-276 394	-285 871	-295 673	-305 812	-316 298	-327 143	-338 361	-349 963
solde final S1	9 880 499	9 489 213	9 084 510	8 665 931	8 232 998	7 785 221	7 322 091	6 843 079	6 347 643	5 835 219	5 305 225	4 757 057	4 190 094	3 603 690	2 997 178	2 369 870	1 721 052	1 049 987	355 912
intérêts S1	-171 211	-164 671	-154 915	-150 909	-143 672	-136 187	-128 445	-120 438	-112 157	-103 591	-94 732	-85 569	-76 091	-66 289	-56 151	-45 665	-34 819	-23 602	-12 000
Semestre 2	2	4	6	8	10	12	14	16	18	20	22	24	26	28	30	32	34	36	38
solde initial S2	9 880 499	9 489 213	9 084 510	8 665 931	8 232 998	7 785 221	7 322 091	6 843 079	6 347 643	5 835 219	5 305 225	4 757 057	4 190 094	3 603 690	2 997 178	2 369 870	1 721 052	1 049 987	355 912
Remboursements S2	-193 994	-200 646	-207 526	-214 642	-222 002	-229 614	-237 487	-245 630	-254 053	-262 764	-271 774	-281 092	-290 731	-300 700	-311 010	-321 675	-332 705	-344 113	-355 912
solde final S2	9 686 505	9 288 567	8 876 984	8 451 289	8 010 997	7 555 608	7 084 604	6 597 449	6 093 591	5 572 456	5 033 451	4 475 965	3 899 363	3 302 990	2 686 168	2 048 196	1 388 348	705 875	0
intérêts S2	-167 968	-158 261	-154 437	-147 321	-139 961	-132 349	-124 476	-116 332	-107 910	-99 199	-90 189	-80 870	-71 232	-61 263	-50 952	-40 288	-29 258	-17 850	-6 051

Tableau 4 : Échéancier de la dette bancaire du projet de Cuq Serviès II

Annexe 1 : Extrait K-Bis

Greffe du Tribunal de Commerce de Toulouse
Place de la Bourse
BP BP 7016
31068 TOULOUSE Cedex 7

N° de gestion 2024B04760

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
à jour au 6 septembre 2024

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro	932 656 762 R.C.S. Toulouse
Date d'immatriculation	06/09/2024
Dénomination ou raison sociale	**CPENR DE CUQ SERVIES II**
Forme juridique	Société par actions simplifiée (Société à associé unique)
Capital social	100,00 Euros
Adresse du siège	1 Rue de la Soufflerie 31500 Toulouse
Activités principales	Exploitation d'une centrale de production d'énergie renouvelable.
Personne morale immatriculée sans exercer d'activité	
Durée de la personne morale	Jusqu'au 06/09/2123
Date de clôture de l'exercice social	31 décembre
Date de clôture du 1er exercice social	31/12/2025

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES

Président

Dénomination	ABO ENERGY
Forme juridique	Société à responsabilité limitée
Adresse	1 Rue de la Soufflerie 31500 Toulouse
Immatriculation au RCS, numéro	441 291 432 RCS Toulouse

Le Greffier

FIN DE L'EXTRAIT

Annexe 2 : Bilans sommaires et comptes de résultat de 2021, 2022, 2023

En K€

	Bilan ABO Energy Groupe	2021	2022	2023
ACTIF IMMO	**A.Actif immobilisé**	**14 451**	**13 643**	**13 961**
	1.Immobilisations incorporelles	1 474	1 574	1 125
	2.Immobilisations corporelles	7 234	9 043	10 071
	3.Immobilisations financières	5 743	3 026	2 765
ACTIF CIRCULANT	**B.Actif circulant**	**279 044**	**432 992**	**475 465**
	I. Stock	**133 019**	**124 152**	**208 109**
	produits et services en cours	163 879	229 102	313 533
	produits finis	2 512	3 397	4 424
	acomptes versés	11 827	17 212	40 280
	acomptes reçus	-45 199	-125 560	-150 128
	II Créances	**115 869**	**212 990**	**220 674**
	Clients	10 860	26 502	47 177
	Autres actifs	105 009	186 488	173 497
	III Titres	**11 684**	**8 775**	**9 512**
	IV Caisse, avoirs auprès de la banque	**18 472**	**87 075**	**37 170**
	C Comptes de régularisation	**699**	**1 176**	**1 995**
	D Impôts différés actifs	**2 866**	**3 453**	**2 524**
	Total actif	**297 060**	**451 264**	**493 945**
CAPITAUX PROPRES	**A Capitaux propres**	**149 865**	**170 058**	**192 772**
	I Capital souscrit	9 221	9 221	9 221
	II Réserve	45 490	45 490	45 490
	III Réserves de bénéfices	81 526	90 811	110 639
	IV Ecart des fonds propres dû à la conversion des devises	-217	-90	149000
	V Compte de report à nouveau			
	VI Bénéfice de l'exercice	13 804	24 590	27 252
	VII Parts d'autres associés	41	36	21
	B. Instruments de financement hybrides (Mezzanines)	**13 669**	**13 412**	**13 680**
	C. Provisions	**21 355**	**36 695**	**44 090**
DETTES	**D. Dettes**	**112 171**	**229 705**	**241 869**
	Dettes envers des établissements de crédit	45 609	137 944	157 443
	Emprunts obligataires	40 338	42 636	42 636
	acomptes reçus			
	Fournisseurs	14 034	19 081	18 454
	Dettes envers des entreprises liées	2 949	4 682	5 041
	Autres dettes	9 241	25 362	18 295
	E. Comptes de régularisation	**1**	**1 394**	**1 191**
	Total Passif	**297 060**	**451 264**	**343**

Bilan d'ABO Energy Groupe (2021 à 2023)

En K€

Compte de résultat ABO Energy Groupe	2021	2022	2023
Produits d'exploitation	**192 596**	**313 203**	**406 767**
Charges de matériel	78 280	148 807	210 278
Charges de personnel	63 397	77 730	98 187
Autres charges d'exploitation	20 440	29 694	38 965
EBITDA	**30 479**	**56 972**	**59 337**
Revenus financiers	951	3 587	7 704
Charges d'intérêts	2 182	5 613	7 262
Amort. sur éléments de l'actif immobilisé et immobilisations corporelles ainsi que sur frais d'établissement	1 929	3 002	4 312
Amort. sur éléments de l'actif circulant dans la mesure où ils sont supérieurs aux amort. normaux au sein de la sté	6 102	10 846	12 389
Dépréciation des éléments financiers	255	2 861	1 307
EBT	**20 962**	**38 237**	**41 771**
Impôts	7 152	13 662	14 548
Résultat	**13 804**	**24 590**	**27 252**

Comptes consolidés d'ABO Energy Groupe (2021 à 2023)

Annexe 3 : Références des parcs éoliens raccordés par ABO Energy Groupe (décembre 2023)

Ressource	Colonne1	Pays	Région	Constructeur	Modèle	Nombre de machines	Capacité (MW)	Livrable	Année
Sheskin	vent	Irlande	Mayo	Nordex	N117	5	18	Parcs clés en main	2023
Clogheravaddy III	vent	Irlande	Donegal	Vestas	V105	1	3,6	Parcs clés en main	2023
Dünfus	vent	Allemagne	Rhénanie-Palatinat	Vestas	V150	1	5,6	Parcs clés en main	2023
Hohe Heide (Gande)	vent	Allemagne	Basse-Saxe	Nordex	N149	4	17,6	Parcs clés en main	2023
Wintersteinchen	vent	Allemagne	Sarre	Nordex	N131	4	14,4	Parcs clés en main	2023
Monterfil	vent	France	Bretagne	Nordex	N117	3	11	Parcs clés en main	2023
Les Champarts	vent	France	Centre-Val-de-Loire	Nordex	N117	4	15,2	Parcs clés en main	2023
Croix de la Pile	vent	France	Nouvelle-Aquitaine	Siemens Gamesa	G114	5	10,5	Parcs clés en main	2023
Aschères (Les Breuils)	vent	France	Centre-Val-de-Loire	Nordex	N117	4	12	Parcs clés en main	2023
Treis-Karden	vent	Allemagne	Rhénanie-Palatinat	Vestas	V150	2	8,4	Parcs clés en main	2022
Rommerskirchen	vent	Allemagne	Rhénanie-du-Nord-Westphalie	Vestas	V126	1	3,45	Parcs clés en main	2022
Gielert	vent	Allemagne	Rhénanie-Palatinat	Nordex	N149	2	11,4	Parcs clés en main	2022
Hainstadt-Buchen	vent	Allemagne	Bade-Wurtemberg	Vestas	V126	4	13,8	Parcs clés en main	2022
Donaboròw	vent	Pologne	Wielkopolska	Siemens Gamesa	SG114	9	19,8	Parcs clés en main	2022
Kokkoneva	vent	Finlande	Ostrobotnie du Nord	Nordex	N149	9	43,2	Parcs clés en main	2022
Wahlheim	vent	Allemagne	Rhénanie-Palatinat	Nordex Acciona	N149	1	4,5	Parcs clés en main	2022
Clogheravaddy II	vent	Irlande	Donegal	Vestas	V105	3	10,8	Parcs clés en main	2022
Cuevas de Velasco	vent	Espagne	Castilla-La Mancha	General Electric	GE158	19	104,5	Parcs clés en main	2022
Dreieck Spreeau	vent	Allemagne	Brandenburg	Vestas	V150	8	33,6	Parcs clés en main	2021
Sievi	vent	Finlande	North Ostrobothnia	Vestas	V150	7	30	Parcs clés en main	2021
Pihtipudas	vent	Finlande	Central Finland	Vestas	V150	7	30	Parcs clés en main	2021
Lion-en-Beauce	vent	France	Loiret	Siemens Gamesa	G114	3	7,88	Parcs clés en main	2021
Nord-Sarthe II	vent	France	Pays-de-la-Loire	Nordex	N131	3	9	Parcs clés en main	2021
Görzig-Ost	vent	Allemagne	Brandenburg	Nordex	N149	3	13,5	Parcs clés en main	2021
Välikangas	vent	Finlande	North Ostrobothnia	Vestas	V150	24	103,2	Parcs clés en main	2021
Einöllen	vent	Allemagne	Rhineland-Palatinate	GE Wind Energy	GE 5.3-158	3	15,9	Parcs clés en main	2021
Mörsfeld	vent	Allemagne	Rhineland-Palatinate	Nordex	N117	2	7,2	Parcs clés en main	2021
Gurunhuel	vent	France	Côtes d'Armor	Nordex	N117	2	6	Parcs clés en main	2021
St. Hilaire-du-Maine	vent	France	Mayenne	Nordex	N117	4	11,4	Parcs clés en main	2021
Villegats	vent	France	Charente	Nordex	N117	4	9,6	Parcs clés en main	2021
La Plaine	vent	France	Nouvelle-Aquitaine	Vestas	V110	3	6	Parcs clés en main	2020
Wadern-Wenzelstein	vent	Allemagne	Sarre	Nordex	N131	3	9,9	Parcs clés en main	2020
Adorf	vent	Allemagne	Hesse	Nordex	N131	2	6,6	Parcs clés en main	2019
Bad Arolsen	vent	Allemagne	Hesse	Vestas	V126	2	6,9	Parcs clés en main	2019
Clogheravaddy	vent	Irlande	Donegal	Vestas	V105	3	10,8	Parcs clés en main	2019
Champs des Moulins / La Morlière / Traversay (Chaunay)	vent	France	Nouvelle-Aquitaine	Vestas	V100	9	18	Parcs clés en main	2019
Arzfeld Ost	vent	Allemagne	Rhineland-Palatinate	Vestas	V136	6	21,6	Parcs clés en main	2019
Imsweiler	vent	Allemagne	Rhineland-Palatinate	Nordex	N117	3	9	Parcs clés en main	2019
Forst Briesnig	vent	Allemagne	Brandenbourg	Senvion	3.2M-122	5	16	Parcs clés en main	2018
Wennerstorf II	vent	Allemagne	Basse-Saxe	Nordex	N149	2	9	Parcs clés en main	2018
Nord-Sarthe	vent	France	Pays-de-la-Loire	Siemens Gamesa	G97	5	10	Parcs clés en main	2018
Cappawhite B	vent	Irlande	Tipperary	Vestas	V105	4	14,4	Parcs clés en main	2018
Horbach	vent	Allemagne	Rhineland-Palatinate	Vestas	V126	3	9,9	Parcs clés en main	2018
Arzfeld West	vent	Allemagne	Rhineland-Palatinate	Vestas	V136	3	10,8	Parcs clés en main	2018
Treis-Karden	vent	Allemagne	Rhénanie-Palatinat	Vestas	V150	5	21	Parcs clés en main	2018
Muntila	vent	Finlande	Varsinais-Suomi	Nordex	N131	3	9	Parcs clés en main	2017

Ressource	Colonne1	Pays	Région	Constructeur	Modèle	Nombre de machines	Capacité (MW)	Livrable	Année
Grebenau	vent	Allemagne	Hesse	Nordex	N131	4	13,2	Parcs clés en main	2017
Kirchheim	vent	Allemagne	Hesse	Nordex	N131	3	9,9	Parcs clés en main	2017
Ratiperä	vent	Finlande	Satakunta	Nordex	N131	9	27	Parcs clés en main	2017
Haapajärvi II	vent	Finlande	Ostrobotnie du Nord	Vestas	V126	7	23,1	Parcs clés en main	2017
Berger Wacken	vent	Allemagne	Rhineland-Palatinate	Nordex	N117	2	4,8	Parcs clés en main	2017
Breit	vent	Allemagne	Rhineland-Palatinate	Vestas	V112	4	13,2	Parcs clés en main	2017
Ahorn-Buch	vent	Allemagne	Bade-Wurtemberg	GE vent Energy	GE 2.75-120	4	11	Parcs clés en main	2017
Kloppberg II	vent	Allemagne	Rhineland-Palatinate	Vestas	V117	2	6,9	Parcs clés en main	2017
Neuss II	vent	Allemagne	Rhénanie-du-Nord- Westphalie	Senvion	MM100	1	2	Parcs clés en main	2017
Nonnenholz	vent	Allemagne	Bade-Wurtemberg	GE vent Energy	GE 2.75-120	4	11	Parcs clés en main	2017
Merschbach	vent	Allemagne	Rhénanie-Palatinat	Vestas	V126	2	6,6	Parcs clés en main	2017
Avessac	vent	France	Pays-de-la-Loire	Gamesa	G114	5	10	Parcs clés en main	2017
Ahorn-Schillingstadt II	vent	Allemagne	Bade-Wurtemberg	GE vent Energy	GE 2.75-120	1	2,75	Parcs clés en main	2017
Ahorn-Schillingstadt II	vent	Allemagne	Bade-Wurtemberg	Nordex	N131	1	3,3	Parcs clés en main	2017
Röslau	vent	Allemagne	Bavière	GE vent Energy	GE 2.75-120	3	8,25	Parcs clés en main	2017
Eiterfeld-Buchenau	vent	Allemagne	Hesse	Vestas	V126	5	17,25	Parcs clés en main	2016
Silovuori	vent	Finlande	Ostrobotnie du Nord	Vestas	V126	8	26,4	Parcs clés en main	2016
Hirschlanden	vent	Allemagne	Bade-Wurtemberg	GE vent Energy	GE 2.75-120	2	5,5	Parcs clés en main	2016
Hofbieber-Traisbach	vent	Allemagne	Hesse	Nordex	N117	3	7,2	Parcs clés en main	2016
Ahorn-Schillingstadt	vent	Allemagne	Bade-Wurtemberg	GE vent Energy	GE 2.75-120	4	11,12	Parcs clés en main	2016
Horath	vent	Allemagne	Rhénanie-Palatinat	Vestas	V112	9	29,7	Parcs clés en main	2016
Uckley-Nord	vent	Allemagne	Brandenbourg	Nordex	N131	10	33	Parcs clés en main	2016
Schwarzbruch	vent	Allemagne	Sarre	Vestas	V126	2	6,6	Parcs clés en main	2016
Lahr	vent	Allemagne	Rhénanie-Palatinat	Nordex	N131	1	3	Parcs clés en main	2016
Brion-Mignaudières	vent	France	Nouvelle-Aquitaine	Vestas	V90	6	12	Parcs clés en main	2016
Confolentais	vent	France	Nouvelle-Aquitaine	Vestas	V110	6	12	Parcs clés en main	2015
Zilshausen	vent	Allemagne	Rhénanie-Palatinat	Nordex	N117	3	7,2	Parcs clés en main	2015
Mörsdorf Süd	vent	Allemagne	Rhénanie-Palatinat	Nordex	N117	3	7,2	Parcs clés en main	2015
Kirchhain II	vent	Allemagne	Hesse	Nordex	N117	3	7,2	Parcs clés en main	2015
Himmelwald	vent	Allemagne	Sarre	GE vent Energy	GE 2.75-120	5	13,75	Parcs clés en main	2015
Haapajärvi	vent	Finlande	Ostrobotnie du Nord	Vestas	V126	2	6,6	Parcs clés en main	2015
Jungenwald	vent	Allemagne	Sarre	GE vent Energy	GE 2.75-120	2	5,5	Parcs clés en main	2015
Framersheim III	vent	Allemagne	Rhénanie-Palatinat	Senvion	3.4M	4	13,6	Parcs clés en main	2015
Dinkelsbühl-Wilburgstetten	vent	Allemagne	Bavière	Vestas	V126	4	13,2	Parcs clés en main	2015
Gollmitz	vent	Allemagne	Brandenbourg	Senvion	3.2M	2	6,4	Parcs clés en main	2015
Saint Nicolas-des-Biefs	vent	France	Auvergne-Rhône-Alpes	Vestas	V90	7	14	Parcs clés en main	2015
Couffé	vent	France	Pays-de-la-Loire	Vestas	V90	5	10	Parcs clés en main	2014
Mörsdorf Nord	vent	Allemagne	Rhénanie-Palatinat	Nordex	N117	8	19,2	Parcs clés en main	2014
Schnorbach	vent	Allemagne	Rhénanie-Palatinat	Senvion	3.2M114	2	6,4	Parcs clés en main	2014
Berngerode	vent	Allemagne	Hesse	GE vent Energy	GE 2.75-120	12	30	Parcs clés en main	2014
Dittelsheim-Heßloch II	vent	Allemagne	Rhénanie-Palatinat	Senvion	3.4M104	3	10,2	Parcs clés en main	2014
Weilrod	vent	Allemagne	Hesse	Nordex	N117	7	16,8	Parcs clés en main	2014
Bad Hersfeld	vent	Allemagne	Hesse	GE vent Energy	GE 2.75-120	6	15	Parcs clés en main	2014

Ressource	Colonne1	Pays	Région	Constructeur	Modèle	Nombre de machines	Capacité (MW)	Livrable	Année
Wächtersbach-Neudorf	vent	Allemagne	Hesse	GE vent Energy	GE 2.75-120	3	7,5	Parcs clés en main	2014
Laubach IV	vent	Allemagne	Rhénanie-Palatinat	Vestas	V90	1	2	Parcs clés en main	2014
Laubach-Pleizenhausen	vent	Allemagne	Rhénanie-Palatinat	Nordex	N117	2	4,8	Parcs clés en main	2014
Laubach-Pleizenhausen	vent	Allemagne	Rhénanie-Palatinat	Senvion	3.2M114	1	3,2	Parcs clés en main	2014
Brünnstadt	vent	Allemagne	Bavière	Senvion	3.2M114	3	9,6	Parcs clés en main	2014
Kirchhain	vent	Allemagne	Hesse	Nordex	N117	5	12	Parcs clés en main	2013
Moquepanier	vent	France	Nouvelle-Aquitaine	Vestas	V90	8	16	Parcs clés en main	2013
Clamecy	vent	France	Bourgogne Franche Comté	REpower	MM92	6	12,3	Parcs clés en main	2013
Escamps	vent	France	Bourgogne Franche Comté	REpower	MM92	2	4,1	Parcs clés en main	2013
Migé	vent	France	Bourgogne Franche Comté	REpower	MM92	5	10,25	Parcs clés en main	2013
Linden	vent	Allemagne	Rhénanie-Palatinat	Nordex	N117	2	4,8	Parcs clés en main	2013
Schwanfeld	vent	Allemagne	Bavière	Nordex	N117	5	12	Parcs clés en main	2013
Uettingen	vent	Allemagne	Bavière	Nordex	N117	3	7,2	Parcs clés en main	2013
Wahlbach	vent	Allemagne	Rhénanie-Palatinat	REpower	3.2M	3	9,6	Parcs clés en main	2013
Alsheim	vent	Allemagne	Rhénanie-Palatinat	Enercon	E82	3	6,9	Parcs clés en main	2013
Framersheim	vent	Allemagne	Rhénanie-Palatinat	REpower	3.4M	2	6,8	Parcs clés en main	2013
Nozay	vent	France	Pays-de-la-Loire	Vestas	V90	8	16	Parcs clés en main	2013
Gibbet Hill	vent	Irlande	County Wexford	Nordex	N90	6	15	Parcs clés en main	2013
Niederhambach	vent	Allemagne	Rhénanie-Palatinat	REpower	3.4M	5	17	Parcs clés en main	2013
Dittelsheim-Heßloch	vent	Allemagne	Rhénanie-Palatinat	Enercon	E82	4	9,2	Parcs clés en main	2013
Glenough	vent	Irlande	County Tipperary	Nordex	N90	1	2,5	Parcs clés en main	2012
Hohenahr	vent	Allemagne	Hesse	Nordex	N117	7	16,8	Parcs clés en main	2012
Remlingen	vent	Allemagne	Bavière	Nordex	N117	6	14,4	Parcs clés en main	2012
Rayerschied	vent	Allemagne	Rhénanie-Palatinat	REpower	3.4M	5	17	Parcs clés en main	2012
Niederlehme	vent	Allemagne	Brandenbourg	Vestas	V90	2	4	Parcs clés en main	2012
Dorn-Dürkheim	vent	Allemagne	Rhénanie-Palatinat	Enercon	E82 E2	7	16,1	Parcs clés en main	2012
Souilly Côte du Gibet	vent	France	Grand Est	Vestas	V90	5	10	Parcs clés en main	2012
Souilly La Gargasse	vent	France	Grand Est	Vestas	V90	4	8	Parcs clés en main	2012
Sliven	vent	Bulgarien	Balkangebirge	Vestas	V90	2	4	Parcs clés en main	2012
Heidenburg II	vent	Allemagne	Rhénanie-Palatinat	Enercon	E82 E2	1	2,3	Parcs clés en main	2012
Helmstadt	vent	Allemagne	Bavière	Nordex	N100	5	12,5	Parcs clés en main	2012
Assac	vent	France	Occitanie	REpower	MM 92	10	20	Parcs clés en main	2011
Siegbach	vent	Allemagne	Hesse	Nordex	N100	3	7,5	Parcs clés en main	2011
Klosterkumbd	vent	Allemagne	Rhénanie-Palatinat	REpower	3.4M	6	20,4	Parcs clés en main	2011
Flechtdorf IV	vent	Allemagne	Hesse	REpower	MM 92	1	2	Parcs clés en main	2011
Lairg	vent	Royaume Uni	Schottland, Highlands	Nordex	N80	3	7,5	Parcs clés en main	2011
Glenough	vent	Irlande	County Tipperary	Nordex	N80	4	10	Parcs clés en main	2011
Glenough	vent	Irlande	County Tipperary	Nordex	N90	9	22,5	Parcs clés en main	2011
Heidenburg	vent	Allemagne	Rhénanie-Palatinat	Enercon	E82	2	4,6	Parcs clés en main	2011
Friedberg	vent	Allemagne	Hesse	Vestas	V90	3	6	Parcs clés en main	2011
Neuss	vent	Allemagne	Rhénanie-du-Nord- Westphalie	Vestas	V90	1	2	Parcs clés en main	2011
Laubach	vent	Allemagne	Rhénanie-Palatinat	REpower	MM92	1	2	Parcs clés en main	2010
Haupersweiler	vent	Allemagne	Sarre	Nordex	N90	6	15	Parcs clés en main	2010
Schöneseiffen	vent	Allemagne	Rhénanie-du-Nord- Westphalie	Enercon	E82	1	2,3	Parcs clés en main	2010
Flechtdorf III	vent	Allemagne	Hesse	REpower	MM92	1	2	Parcs clés en main	2010
Saulgond-Lesterps	vent	France	Nouvelle-Aquitaine	Vestas	V90	7	14	Parcs clés en main	2010
Gortahile	vent	Irlande	County Laois	Nordex	N90	8	20	Parcs clés en main	2010
Schwarzerden	vent	Allemagne	Sarre	Nordex	N90	2	5	Parcs clés en main	2010
Berschweiler	vent	Allemagne	Rhénanie-Palatinat	Nordex	N100	1	2,5	Parcs clés en main	2010
Berviller	vent	France	Grand Est	REpower	MM92	5	10	Parcs clés en main	2009

Ressource	Colonne1	Pays	Région	Constructeur	Modèle	Nombre de machines	Capacité (MW)	Livrable	Année
Cuq	vent	France	Occitanie	Vestas	V90	6	12	Parcs clés en main	2009
Düngenheim	vent	Allemagne	Rhénanie-Palatinat	Vestas	V90	2	4	Parcs clés en main	2009
Repperndorf	vent	Allemagne	Bavière	Vestas	V90	3	6	Parcs clés en main	2009
Conteville	vent	France	Normandie	Enercon	E70 E4	2	4	Parcs clés en main	2008
Roudouallec	vent	France	Bretagne	Enercon	E53	7	5,6	Parcs clés en main	2008
Villemur	vent	France	Nouvelle-Aquitaine	Nordex	N90	1	2,3	Parcs clés en main	2008
Xambes	vent	France	Nouvelle-Aquitaine	Nordex	N90	5	11,5	Parcs clés en main	2008
Jaladeaux	vent	France	Nouvelle-Aquitaine	Nordex	N90	4	9,2	Parcs clés en main	2008
Combusins	vent	France	Nouvelle-Aquitaine	Nordex	N90	5	11,5	Parcs clés en main	2008
Broich	vent	Allemagne	Rhénanie-du-Nord- Westphalie	Enercon	E53	3	2,4	Parcs clés en main	2007
Nottuln	vent	Allemagne	Rhénanie-du-Nord- Westphalie	Nordex	S77	4	6	Parcs clés en main	2007
Schackstedt	vent	Allemagne	Saxe-Anhalt	Vestas	V90	1	2	Parcs clés en main	2007
Derval/Lusanger	vent	France	Pays-de-la-Loire	REpower	MM82	8	16	Parcs clés en main	2007
Weeze-Wemb	vent	Allemagne	Rhénanie-du-Nord- Westphalie	Nordex	S77	4	6	Parcs clés en main	2007
Asendorfer Kippe	vent	Allemagne	Saxe-Anhalt	Vestas	V90	10	20	Parcs clés en main	2007
Menil la Horgne	vent	France	Grand Est	REpower	MD77	7	10,5	Parcs clés en main	2007
Diemelsee	vent	Allemagne	Hesse	Nordex	S77	1	1,5	Parcs clés en main	2006
Diemelsee	vent	Allemagne	Hesse	Vestas	V82	1	1,5	Parcs clés en main	2006
Meligny le Grand	vent	France	Grand Est	REpower	MM82	4	8	Parcs clés en main	2006
Fohren-Linden/ Eckersweiler	vent	Allemagne	Rhénanie-Palatinat	Nordex	N90	5	11,5	Parcs clés en main	2006
Flechtdorf II	vent	Allemagne	Hesse	Nordex	S77	1	1,5	Parcs clés en main	2006
Losheim (Eifel)	vent	Allemagne	Rhénanie-du-Nord- Westphalie	Nordex	S70	6	9	Parcs clés en main	2006
Bedburg	vent	Allemagne	Rhénanie-du-Nord- Westphalie	Vestas	V80	12	24	Parcs clés en main	2006
Undenheim	vent	Allemagne	Rhénanie-Palatinat	GE vent Energy	GE 1.5sl	2	3	Parcs clés en main	2005
Korschenbroich	vent	Allemagne	Rhénanie-du-Nord- Westphalie	Nordex	S77	5	7,5	Parcs clés en main	2005
Talling	vent	Allemagne	Rhénanie-Palatinat	Nordex	N90	2	4,6	Parcs clés en main	2005
Téterchen	vent	France	Grand Est	REpower	MD77	6	9	Parcs clés en main	2004
Marpingen	vent	Allemagne	Sarre	GE vent Energy	GE 1.5sl	3	4,5	Parcs clés en main	2004
Losheim	vent	Allemagne	Sarre	GE vent Energy	GE 1.5sl	3	4,5	Parcs clés en main	2004
Kevelaer	vent	Allemagne	Rhénanie-du-Nord- Westphalie	Nordex	S77	1	1,5	Parcs clés en main	2004
Helmscheid	vent	Allemagne	Hesse	Micon	NM 60	2	2	Parcs clés en main	2004
Helmscheid	vent	Allemagne	Hesse	Südvent	S77	1	1,5	Parcs clés en main	2004
Flechtdorf	vent	Allemagne	Hesse	Südvent	S77	4	6	Parcs clés en main	2004
Rohrhardsberg	vent	Allemagne	Bade-Wurtemberg	Enercon	E66/18.70	1	1,8	Parcs clés en main	2003
Rosskopf	vent	Allemagne	Bade-Wurtemberg	Enercon	E66/18.70	4	7,2	Parcs clés en main	2003
Wennerstorf	vent	Allemagne	Basse-Saxe	AN Bonus	1,3 MW/62	4	5,2	Parcs clés en main	2003
Holzschlägermatte	vent	Allemagne	Bade-Wurtemberg	Enercon	E66/18.70	2	3,6	Parcs clés en main	2003
Gembeck II	vent	Allemagne	Hesse	REpower	MM77	4	6	Parcs clés en main	2003
Gembeck I	vent	Allemagne	Hesse	REpower	MM77	4	6	Parcs clés en main	2003
Krähenberg	vent	Allemagne	Rhénanie-Palatinat	Devent	D6	5	6,25	Parcs clés en main	2003
Berglicht	vent	Allemagne	Rhénanie-Palatinat	Südvent	S77	9	13,5	Parcs clés en main	2002
Vettweiß/ Nörvenich	vent	Allemagne	Rhénanie-du-Nord- Westphalie	GE vent Energy	GE 1,5s	6	9	Parcs clés en main	2002
Vettweiß/ Nörvenich	vent	Allemagne	Rhénanie-du-Nord- Westphalie	Fuhrländer	MD 70	1	1,5	Parcs clés en main	2002
Rülfenrod	vent	Allemagne	Hesse	Enron	1.5sl	5	7,5	Parcs clés en main	2002
Adorf	vent	Allemagne	Hesse	Devent	D6	4	4	Parcs clés en main	2002
Schleiden	vent	Allemagne	Rhénanie-du-Nord- Westphalie	Tacke	TW 1,5s	17	25,5	Parcs clés en main	2002
Schelder Wald	vent	Allemagne	Hesse	Enron	1.5sl	3	4,5	Parcs clés en main	2001
Kippenheim	vent	Allemagne	Bade-Wurtemberg	Südvent	S77	1	1,5	Parcs clés en main	2001
Freiamt	vent	Allemagne	Bade-Wurtemberg	Enercon	E66	3	5,4	Parcs clés en main	2001
Burg-Gemünden	vent	Allemagne	Hesse	Nordex	N62	3	3,9	Parcs clés en main	2001
Raibach	vent	Allemagne	Hesse	Fuhrländer	FL 1000	2	2	Parcs clés en main	2001

Ressource	Colonne1	Pays	Région	Constructeur	Modèle	Nombre de machines	Capacité (MW)	Livrable	Année
Mahlberg	vent	Allemagne	Bade-Wurtemberg	Nordex	N80	2	5	Parcs clés en main	2000
Ettenheim	vent	Allemagne	Bade-Wurtemberg	Nordex	N62	3	3,9	Parcs clés en main	2000
Frankenberg	vent	Allemagne	Hesse	Nordex	N43	2	1,2	Parcs clés en main	1999
Kloppberg	vent	Allemagne	Rhénanie-Palatinat	Nordex	N43	14	8,4	Parcs clés en main	1998
Framersheim	vent	Allemagne	Rhénanie-Palatinat	Nordex	N54	3	3	Parcs clés en main	1998
Vadenrod	vent	Allemagne	Hesse	Enercon	E40	3	1,5	Parcs clés en main	1997
Niederlistingen/ Ersen	vent	Allemagne	Hesse	Micon	M 1800	3	1,8	Parcs clés en main	1996
Total						**833**	**2151,35**		

Annexe 4 : Lettre d'engagement d'ABO Energy France et d'ABO Energy Allemagne

Docusign Envelope ID: CF1A7C09-25AA-44DE-AF81-F6B3BC6B92D6

Agence de Toulouse
1 rue de la Soufflerie,
31500 Toulouse France
+33(0)5.34.31.16.76

LETTRE D'ENGAGEMENT

Nous soussignés,

Patrick Bessière, né le 09/06/1967 à Gummersbach (Allemagne), de nationalité française, demeurant professionnellement au 1 rue de la Soufflerie, 31500 Toulouse, gérant de la société ABO Energy France SARL, rue de la Soufflerie, 31500 Toulouse, inscrite au registre du commerce de Toulouse sous le numéro 441 291 432,

Et

Thomas Treiling, né le 07/07/1979 à Ober-Olm (Allemagne), de nationalité allemande, demeurant professionnellement au Unter den Eichen 7, 65195 Wiesbaden, Allemagne, gérant de la société ABO Energy GmbH & Co. KGaA (abrégé en ABO Energy KGaA), société en commandite par actions au capital de 7.646.000 euros, ayant son siège social Unter den Eichen 7, 65195 Wiesbaden, Allemagne, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Wiesbaden sous le numéro HRB 12024,

engagent la société ABO Energy KGaA,, actionnaire de la CPENR de Cuq Serviès II, 1 rue de la Soufflerie, 31500 Toulouse, inscrite au registre du commerce de Toulouse sous le numéro 932 656 762,

et

la société ABO Energy KGaA,, actionnaire de la société ABO Energy France SARL,

à fournir à la CPENR de Cuq Serviès II l'ensemble des fonds nécessaires et l'ensemble de leurs compétences techniques afin de garantir à celle-ci qu'elle disposera des capacités techniques et financières suffisantes pour construire et honorer ses engagements dans le cadre de l'exploitation et du démantèlement de son parc éolien.

ABO Energy KGaA mettra tout en œuvre pour que la société CPENR de Cuq Serviès II soit en mesure de conclure un contrat de financement de son parc éolien avec une banque de premier rang et lui apportera les fonds propres nécessaires à la conclusion de ce contrat. A défaut, ABO ENERGY KGaA s'engage à financer la totalité des coûts de la société CPENR de Cuq Serviès II sur leurs fonds propres.

Le montant d'investissement pour la réalisation du parc éolien de la CPENR de Cuq Servies II est actuellement estimé à environ 15 m€ répartis entre 3 m€ en fonds propres et 12 m€ en prêts bancaires.

ABO Energy KGaA totalise plus de 2151 MW éoliens raccordés à l'international, dont 416 MW raccordés en France par ABO Energy France SARL, ce qui démontre son expérience. ABO Energy

Docusign Envelope ID: CF1A7C09-25AA-44DE-AF81-F6B3BC6B92D6

France SARL réalise, pour le compte de ses filiales dédiées à chaque projet, l'ensemble des prestations de développement et de construction, mais également l'exploitation et la réalisation des contrats d'acquisition et de maintenance des équipements de production. Elles disposent donc de l'ensemble des capacités techniques et financières et, à travers elles et leur engagement de les fournir à la société CPENR de Cuq Serviès II, celle-ci peut également s'en prévaloir.

Toulouse, le 2025-02-14

Patrick BESSIERE
ABO Energy France SARL
Gérant

Signé par :
Patrick BESSIERE
068CFEDBBCBD474...

Dr. Thomas TREILING
ABO Energy GmbH & Co. KGaA,
Gérant

DocuSigned by:
D317C0985B2B405...

Siège social : 1 rue de la Soufflerie, 31500 Toulouse France
ABO Energy Sarl au capital de 100.000 Euros Siren 441 291 432 e-mail : contact-fr@aboenergy.com web : www.aboenergy.com/fr
Toulouse / Lyon / Nantes / Orléans